

SAINT HADELIN, ABBÉ DE CELLES AU DIOCÈSE DE LIÈGE

(696)

Fêté le 3 février

Saint Hadelin, né en Aquitaine, quitta sa patrie et tout ce qu'il possédait dans le monde pour suivre Jésus Christ; il embrassa la pénitence dans l'abbaye de Solignac en Limousin; il passa depuis dans celle de Cougnon, située sur la rivière de Sémoÿ, entre Chini et Bouillon, avec saint Remacle, son abbé.

Quelques années après, il fut obligé de sortir de sa solitude, pour servir l'église de Maëstricht, dont le gouvernement avait été confié à saint Remacle sur la démission de saint Amand. Le nouvel évêque l'éleva au sacerdoce, afin de donner à son zèle plus d'étendue et plus d'activité. Lorsque saint Remacle se retira dans l'abbaye de Stavelot, saint Hadelin l'y suivit encore; ils se séparèrent cependant depuis. Hadelin alla fixer sa demeure vers la rivière de Lesch, à une demi-lieue de Dinant. Quelques autres solitaires se joignirent bientôt à lui. Tous servaient Dieu avec une grande ferveur par la prière, le jeûne et les veilles. La réputation de sainteté dont jouissait Hadelin lui attira de fréquentes visites. Pépin, maire du palais, vint le voir avec Plectrude, sa femme et il leur donna à l'un et à l'autre des instructions sur les vanités du monde, sur la grandeur des biens du ciel et sur l'obligation commune à tous les hommes d'observer les saintes maximes de l'Évangile. Les libéralités de Pépin et de quelques autres seigneurs le mirent en état de bâtir un monastère, où il rassembla ses disciples, qu'il continua d'édifier par ses vertus. Ce monastère prit le nom de Celles, à cause des petites cellules auxquelles il avait été substitué.

Hadelin étant tombé malade, se prépara avec une nouvelle ferveur à paraître devant Dieu, et exhorta ses disciples à s'occuper sans cesse de leur dernier moment. Il mourut vers l'an 696, après avoir reçu le saint viatique. Son corps fut enterré à Celles, où, par la suite des temps, on mit des chanoines à la place des religieux.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 2